



# AIR CANADA

Communiqués de presse

## Air Canada commente l'activité inhabituelle de négociations de titres

MONTREAL, le 6 nov. 2013 /CNW Telbec/ - Air Canada a formulé les commentaires ci-après concernant les transactions d'actions AC.B inhabituelles plus tôt ce matin à la bourse de Toronto (TSX).

La Société ne prévoit communiquer aucun renseignement important et elle a été informée par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) que l'interruption temporaire de la négociation des titres, entre 11 h 01 et 11 h 06, a uniquement été provoquée par la règle concernant les coupe-circuits pour titre individuel (CCTI). Diverses sources externes ont informé Air Canada que des spéculations, non encore fondées, indiquent que le déclenchement de la règle concernant les CCTI peut avoir été provoqué par un ordre de négociation placé erronément sur les titres AC.B d'Air Canada.

Les résultats financiers du troisième trimestre d'Air Canada doivent être publiés le vendredi 8 novembre avant l'ouverture des marchés, comme il a été annoncé précédemment.

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788  
Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576  
Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : [aircanada.com](http://aircanada.com)

---

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=137191>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



Le seul transporteur exploitant  
un réseau international quatre  
étoiles en Amérique du Nord